

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS 2018

Il est convenu entre :

- le MINISTERE DES SPORTS

Représenté par la directrice des sports,
Désigné ci-après par le ministère

Et

- la FEDERATION FRANÇAISE DE HOCKEY

Représentée par son président, Monsieur Olivier MOREAU
Désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 784 406 100 00031

Article 1 :

La subvention prévue pour **2018** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **30 000 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Collectif SENIOR - Avenant exceptionnel : Surcoût compétition - Coupe du Monde masculine (30 000 €)

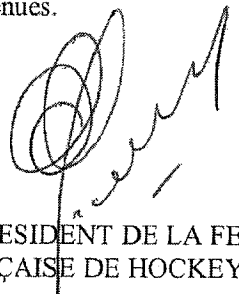
Le montant de la subvention versé à la fédération est porté à **611 840 €**.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

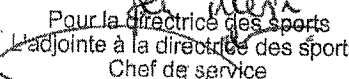
Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.


LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE HOCKEY

Fait à Paris, le ~~11/09/2018~~
18/10/2018

LA DIRECTRICE DES SPORTS


Pour la directrice des sports
Adjointe à la directrice des sports,
Chef de service

Nathalie CUVILLIER

WISE LE ~~16/10/2018~~ 21/10/2018 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ ~~21.023.10.964~~



Coordonnées bancaires

Banque **30056** Guichet **00942** N° de compte **09420001984 24**

IBAN **FR76 3005 6009 4209 4200 0198 424**
International Bank Account Number

BIC **CCFRFR33**
Bank Identifier Code

HSBC FR BBC NOR0 Domiciliation

**FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY
TOUR GALLENW 2
30 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
93170 BAGNOLET**

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements et prélèvements).

This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers and direct debits).

Coordonnées bancaires